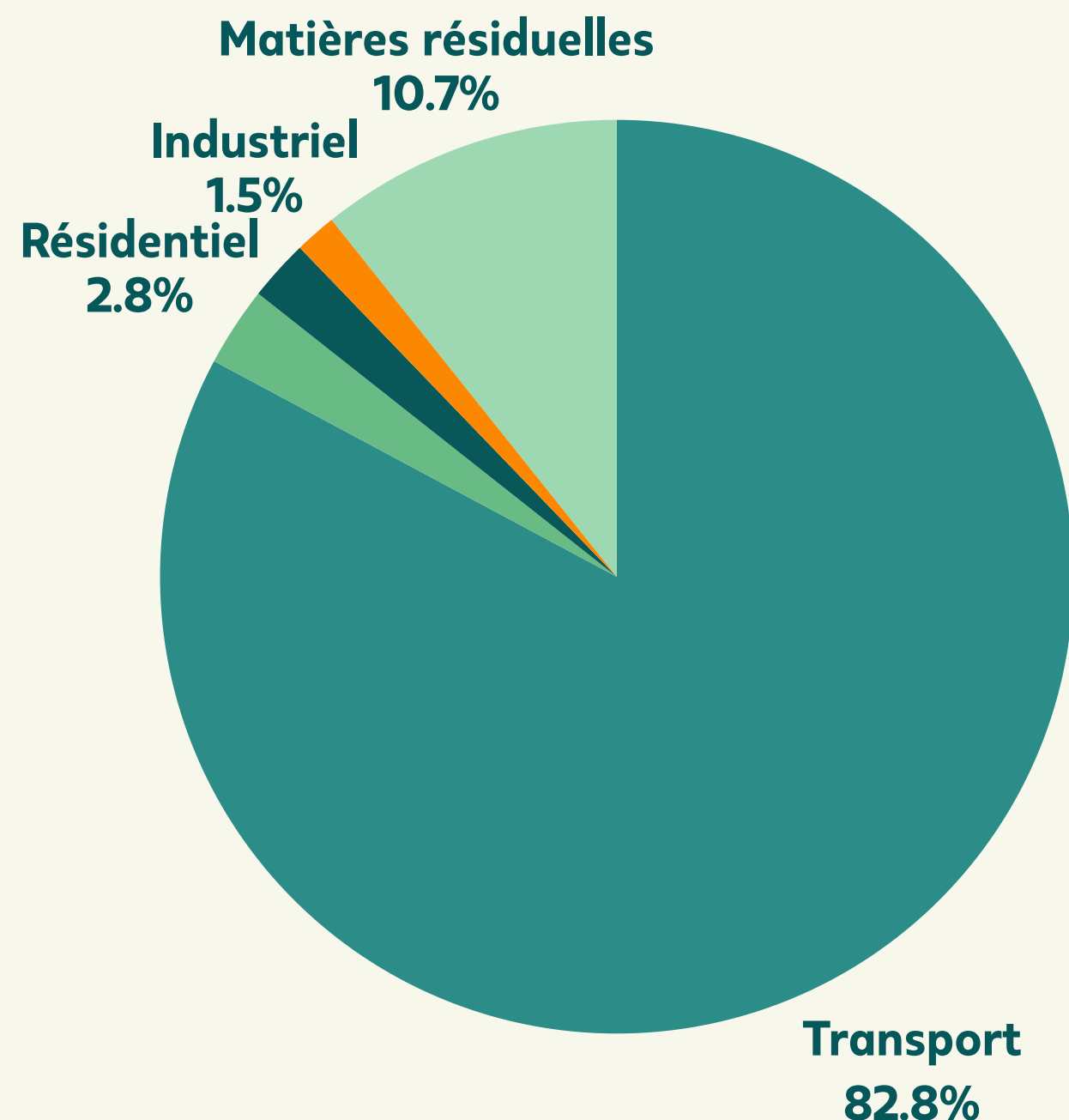


RÉSULTATS - Inventaire des émissions de GES d'Avignon

Collectivité



132 905 tonnes de CO2 éq.

Les émissions de GES de cet inventaire sont basées sur la consommation d'électricité, la combustion d'énergie fossile (chauffage des bâtiments résidentiels, institutionnels et commerciaux, et carburant des véhicules de tout le territoire) ainsi que l'enfouissement des matières résiduelles.

Les transports

Les émissions de GES attribuables au transport proviennent majoritairement des automobiles, des camions légers (VUS et camionnette) et des motocyclettes (46% du total).

Les matières résiduelles

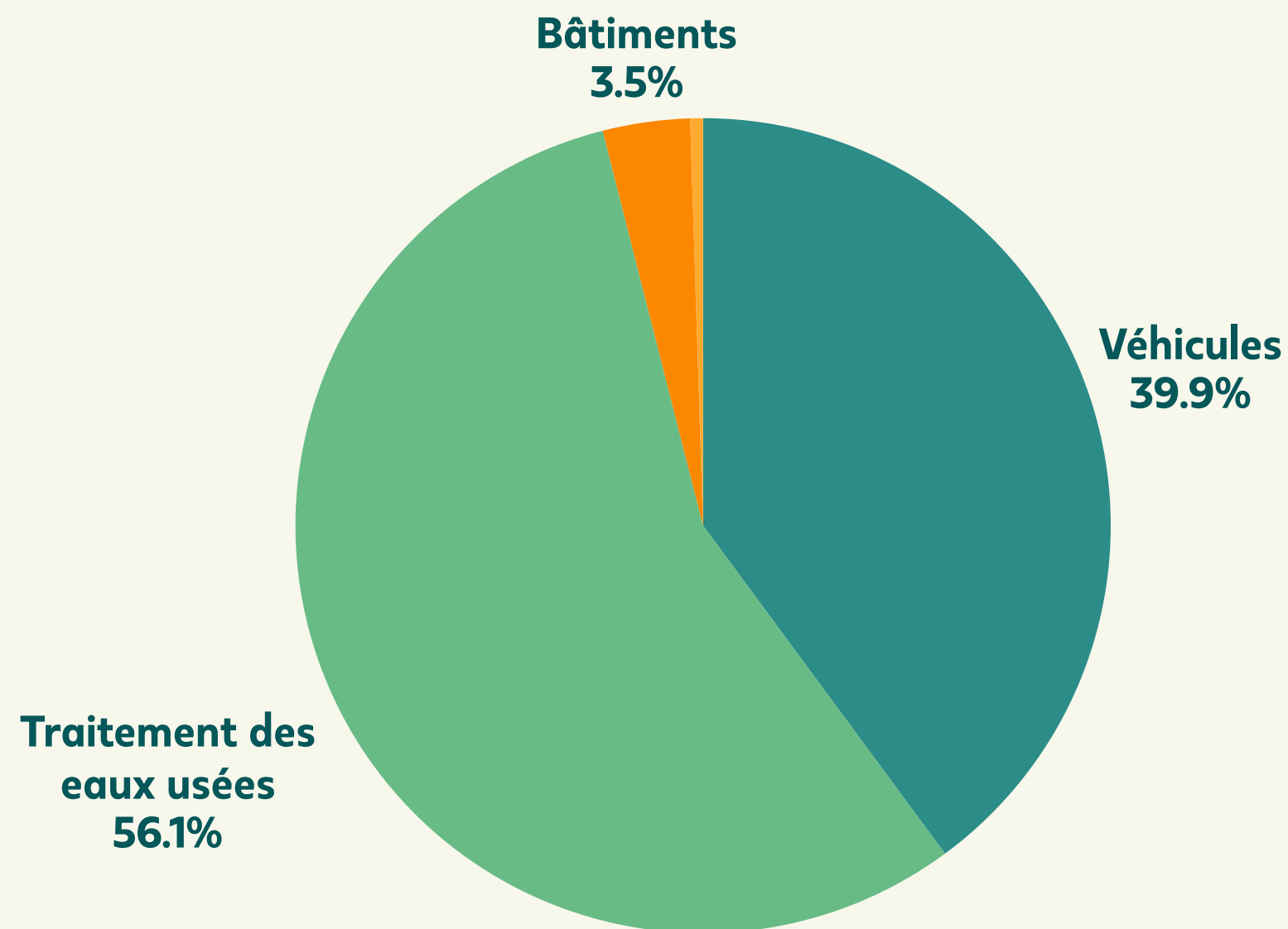
La majeure partie des émissions de GES proviennent de la décomposition des matières organiques qui se retrouvent à l'enfouissement. La mise en place du compostage permettra de réduire drastiquement ces émissions!

La consommation énergétique

Dans le secteur énergétique, c'est majoritairement l'utilisation du mazout qui est responsable des émissions de GES pour les 3 secteurs. Pour les commerces et les institutions, on ajoute à ça le propane. Du côté du secteur résidentiel, le bois de chauffage est aussi en cause, mais dans une moindre mesure.

RÉSULTATS - Inventaire des émissions de GES d'Avignon

Municipalités et MRC



1 932,9 tonnes de CO2 éq.

Les émissions de GES de cet inventaire sont basées sur la consommation d'électricité, les systèmes de réfrigération et de climatisation, la combustion d'énergie fossile (chauffage des bâtiments et carburant des véhicules) ainsi que le traitement des eaux usées.

Les véhicules

Les émissions de GES attribuables aux véhicules incluent les équipements motorisés (tondeuses, etc.), ainsi que les sous-traitants (déneigement et collecte des matières résiduelles). La majorité des émissions proviennent des véhicules qui fonctionnent au diesel (70%).

Le traitement des eaux usées

La majeure partie des émissions de GES proviennent des fosses septiques (85,8%) et le reste des systèmes de traitement des eaux usées municipaux.

Bâtiments

Dans le secteur énergétique, les émissions de GES proviennent en majeure partie de l'utilisation du propane (82%). La version finale intégrera également les émissions provenant des réfrigérants, qui sont notamment présents dans les arénas, ce qui fera bouger les proportions.